

Avis de constitution

SOCIETE « INSTITUT DES ONGLES » en abrégé « IO »

Siège ABIDJAN commune de Bingerville, Abatta
Palm OP 25HA, Lot 296, Ilot 26, appart n°3, sur la route
de Abatta village, dans la zone d'habitation en face du
groupe scolaire Primus, sur le côté gauche en venant du
feu de Faya nouveau goudron., Lot 296, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/06/2024, et
enregistrés au CEPICI le 28/06/2024, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT DES ONGLES » en
abrégé « IO »

Objet : LA PRESTATION EN ONGLERIE;
LA PRESTATION EN CILS;
LA VENTE DE PRODUITS ESTHETIQUES;
FORMATION;
MAQUILLAGE;
IMPORT-EXPORT;
DIVERS;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.
- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN commune de Bingerville, Abatta Palm OP 25HA, Lot 296, Ilot 26, appart n°3, sur la route de Abatta village, dans la zone d'habitation en face du groupe scolaire Primus, sur le côté gauche en venant du feu de Faya nouveau goudron., Lot 296, Ilot 26

Dirigeant(s) Mlle GOUESSE GAH DEBORA SANDRINE HACHLEINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07394 du 24/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°45146/GTCA/RC/2024 du 24/07/2024

